

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS**DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'ALBIGEOIS****SÉANCE DU 18 DÉCEMBRE 2012 À 18 HEURES 30****N° 5 - 207 / 2012 : CRÉATION D'UN POSTE À TEMPS COMPLET DE MÉDECIN DE PRÉVENTION**

Le conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois s'est réuni en mairie d'Albi le mardi 18 décembre 2012 à 18 heures 30 en séance publique, sur convocation de monsieur Philippe BONNECARRÈRE, président de la communauté d'agglomération de l'Albigeois.

Présidait la séance : monsieur Philippe BONNECARRÈRE
Secrétaire : monsieur Claude JULIEN

Membres présents :

Membres titulaires : Mesdames, Messieurs, Philippe BONNECARRÈRE, Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, Christine DEVOISINS, Jean-Michel BOUAT, Monique HUBERT, Michèle BARRAU-SARTRES, Louis BARRET, Stephen JACKSON, Marie-Pierre GRANIER, Michel FOURNIALS, Naïma MARENGO, Dominique BILLET, Sarah LAURENS, Thierry GINESTET, Robert GAUTHIER, Jean-Claude De LAPANOUSE, Dominique SANCHEZ, Christian CHAMAYOU, William NION, Claude JULIEN, Félix TORRÈS, Anne-Marie ROSÉ, Thierry DUFOUR, Michel TRÉBOSC, Jacques LASSERRE, Maryse BERTRAND, Robert BOUDES, Viviane COMBES, Michel DELPOUX, Jean-Philippe ROQUES.

Membres suppléants votants : Mesdames, Messieurs, Michel FRANQUES, Daniel GAUDEFRY, Jean ESQUERRE, Jean-Marie COUDERC, Claude COSTES, Jean-Charles BALARDY, Thierry MALLÉ.

Membres suppléants présents non votants : Mesdames, Messieurs, Pascal LAMESLE, Jean-Michel DOUREL, Marie-Claude DURAND, Alain LONG, Eliane CARLES, Jean MAURIÈS.

Membres excusés :

Membres titulaires : Mesdames, Messieurs, Olivier BRAULT, Patrick GARNIER, Geneviève PARMENTIER, Pierre DOAT, Paul JUAREZ, Thierry ASTOULS, Gérard POUJADE, Bruno LADOUCETTE, Philippe HEIM, Serge NEAU.

Membres suppléants : Mesdames, Messieurs, Gisèle DEDIEU, Françoise LARROQUE, Christelle GUILLAUMOT, Laurence PUJOL, Pierre-Yves LAMBOLEZ, Frédéric ESQUEVIN, Marie-Louise AT, Bernard GILABERT, Marie-France DE TRUCHIS, Claude DEUTSCHMEYER, Michel ALBARÈDE, Françoise LESCURE, Gérard FABRE, Alain GRIMAL, Michel ANDRAL, Robert PAGGI, Francine ALARY, Noël RAMON, Anne ROUMÉGAS-PORCHE, Benoît DÉLÉRIS, Jean-Charles BORGOMANO, Monique MILHAU, David KÓWALCZYK, Blandine THUEL, Marc DE GUALY, Dominique BALOUP, Emmanuelle VIEILLEDENT.

Présents (titulaires, suppléants votants et suppléants non votants) : 43**Votants (titulaires, suppléants votants) : 37**

SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU MARDI 18 DÉCEMBRE 2012

N° 5 - 207 / 2012 : CRÉATION D'UN POSTE À TEMPS COMPLET DE MÉDECIN DE PRÉVENTION

Pilote - Direction des Ressources Humaines

Monsieur Christian CHAMAYOU, rapporteur

La Communauté d'agglomération de l'Albigeois et ses 17 communes membres ont engagé une démarche collaborative volontariste afin de favoriser les passerelles et les complémentarités entre collectivités et de renforcer leur ingénierie ressources humaines.

Dans ce contexte, l'Agglomération, en lien avec la commune d'Albi dans un premier temps et avec les autres communes membres dans un deuxième temps a décidé de créer un poste de **médecin de prévention à temps complet** chargé plus particulièrement :

- d'assurer la surveillance médicale des agents ;
- de contribuer à la gestion et au suivi des dossiers d'accidents du travail et maladies professionnelles
- de mettre en œuvre et participer aux actions de prévention/sensibilisation dans le cadre du développement d'une politique de prévention des risques professionnels
- de participer activement à tous les projets liés au maintien dans l'emploi des agents et de réduction de l'absentéisme

Il convient de préciser que cette création de poste est consécutive au départ à la retraite du médecin de prévention de la Ville d'Albi qui était mis à disposition pour partie de son temps à la communauté d'agglomération de l'Albigeois.

La procédure de recrutement a été lancée dès le mois d'octobre notamment auprès de Centre Départemental de Gestion du Tarn et sur le site internet de notre collectivité. Malgré la publication de cette offre d'emploi, aucune candidature statutaire n'est parvenue dans nos services.

Considérant la pénurie de médecin de prévention sur le marché de l'emploi, la spécificité du poste à pourvoir et la qualification exigée, il convient de procéder au recrutement d'un médecin territorial non titulaire dans le cadre des dispositions de l'article 3, alinéa 3 - 2 de la loi du 26 janvier 1984.

Il est précisé que le médecin qui sera recruté est titulaire d'un doctorat en médecine et d'une spécialisation de médecine du travail (CES).

Je vous propose de fixer sa rémunération, compte tenu de son expérience et de la nature des missions qui lui seront confiées, sur la base du 5ème échelon HB3, indice majoré 1058 du grade de Médecin territorial hors classe et de lui attribuer le régime indemnitaire correspondant à ce niveau de responsabilité à savoir l'indemnité de technicité des médecins et l'indemnité spéciale des médecins au taux moyen.

Le Conseil de Communauté d'Agglomération de l'Albigeois,

ENTENDU LE PRESENT EXPOSÉ,

APRES EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ,

DÉCIDE de créer un poste de médecin territorial à temps complet qui sera pourvu dans le cadre des dispositions de l'article 3, alinéa 3-2 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée.

DE FIXER la rémunération de cet emploi par référence au 5^{ème} échelon HB3 du grade de médecin hors classe Indice majoré 1058 du grade de Médecin territorial hors classe et de lui attribuer le régime indemnitaire correspondant à ce niveau de responsabilité à savoir l'indemnité de technicité des médecins et l'indemnité spéciale des médecins au taux moyen.

DIT QUE les crédits nécessaires sont inscrits au budget de l'exercice en cours.

Pour extrait conforme,
Fait le 18 décembre 2012,

Le Président,



Philippe BONNECARRÈRE

